

## Communiqué de presse

Sion, le 30 mai 2023 - Le Centre de Cautionnement et de Financement SA proposera lors de son Assemblée générale une augmentation de capital afin de consolider son fonds d'investissement qui sera porté de Fr. 12.5 millions à Fr. 20 millions d'ici à la fin 2023. Les principaux institutionnels du canton ont confirmé leur participation pour Fr. 5 millions à ce tour de financement, dont l'objectif est d'augmenter les possibilités de soutien en faveur des sociétés valaisannes. En complément, une nouvelle affectation des moyens propres du CCF de Fr. 2,5 millions permettra de finaliser cette importante opération.

Au 31.12.2022, le CCF a des engagements de plus de Fr. 180 millions auprès de 450 sociétés. Enfin, le CCF confirme sa position de coordinateur des fonds dédiés aux entreprises valaisannes, notamment via la gestion opérationnelle du Programme d'impulsion de la Ville de Sion depuis le début de l'année.

Le Centre de Cautionnement et de Financement SA est le **prestataire des services financiers de Promotion économique Valais**.

Ses possibilités d'intervention comprennent des **aides financières cantonales** sous forme de prêts directs, de cautionnements et de subventions.

De plus, le CCF intervient en faveur du secteur du tourisme en complément des aides existantes (crédit NPR, crédit hôtelier) via le **fonds du tourisme** et le **cautionnement touristique** et, depuis août 2019, via le **fonds pour les remontées mécaniques**.

Le CCF est également l'**antenne valaisanne de Cautionnement romand**.

Enfin, le CCF émet des **garanties de construction** à l'intention des entreprises valaisannes du gros et du second œuvre.

Le CCF peut être mandaté pour des **missions spéciales**, par exemple dans le cadre de **soutiens COVID-19** (cas de rigueur + plan de relance industrie MEM).

Le portefeuille d'aides financières du CCF est composé de moyens privés (capital B, garanties de construction), cantonaux (cautionnements, prêts et subventions) et fédéraux (Cautionnement romand), une diversification a de

### Augmentation des moyens du CCF pour l'industrie et les jeunes sociétés

Le CCF entend travailler davantage à intégrer les notions de durabilité dans ses réflexions d'octroi d'un soutien financier et dans la mise en place d'un portefeuille d'aides adaptées à cet objectif. La pression sur le rendement des capitaux ne permet pas des croissances organiques aux jeunes sociétés et contraint régulièrement l'entrepreneur à faire des choix avec des objectifs à court plutôt qu'à long terme. Ainsi, le CCF a la volonté de proposer à l'avenir des interventions avec des horizons de remboursement plus longs et de privilégier les collaborations sur la durée. Cette philosophie correspond à une vision durable de l'économie.

Pour ce faire, le CCF œuvre à l'augmentation de ses moyens, notamment de son propre fonds d'investissement et ceux du fonds d'amorçage, alimenté par le canton du Valais. Ainsi, une augmentation de capital à hauteur de Fr. 5 millions sera proposée aux actionnaires du CCF lors de l'Assemblée générale. En effet, cette initiative a été accueillie favorablement par les principaux institutionnels valaisans, ce dont nous nous réjouissons. Cette opération, couplée à une nouvelle affectation de moyens propres de notre organisme de Fr. 2,5 millions permettra de porter le fonds d'investissement de Fr. 12.5 millions à Fr. 20 millions d'ici à la fin de cette année.

### Le CCF, le principal coordinateur des fonds et moyens dédiés aux entreprises valaisannes

Le CCF se positionne de plus en plus comme le « coordinateur de fonds valaisans ». Ainsi, le canton du Valais a fait appel ces dernières années à notre organisme pour la gestion de programmes de soutien spécifique aux entreprises, par exemple pour les aides COVID mais aussi pour le fonds « MEM et sociétés exportatrices ». Alors que le

plus débuté avec la gestion opérationnelle de fonds communaux. En effet, la ville de Sion vient de lancer son Programme d'impulsion doté de Fr. 400'000.- annuels, assimilable à un fonds d'amorçage. Ce Programme a son propre comité décisionnel et CCF gère le traitement opérationnel des demandes. Le CCF confirme ainsi qu'il est au service de toutes les administrations publiques désireuses de mettre sur pied des soutiens financiers spécifiques.

### **Résultats 2022 en droite ligne des années précédentes et consolidation opérationnelle en cours**

En 2022, sur 186 sociétés requérantes, 124 ont bénéficié d'une proposition ferme de financement pour un total de Fr. 35 millions. 1'045 garanties de construction ont été émises pour Fr. 33 millions auprès de 110 sociétés. Le total des engagements au 31.12.2022 atteint ainsi les Fr. 186 millions.

Notre société a connu une croissance extraordinaire ces derniers exercices, avec des engagements qui ont doublé en moins de 10 ans. Cela s'explique par une activité historiquement dédiée à l'industrie et aux start-ups, qui s'est ensuite ouverte à l'artisanat et au commerce (2009), au tourisme (2016) ou encore au secteur viti-vinicole et aux remontées mécaniques (2018 et 2019) et enfin, au traitement des cas de rigueur (2020). Cette situation implique la nécessité de revoir nos processus de travail et la construction d'une nouvelle architecture - notamment informatique - moderne et appropriée aux défis actuels et futurs. Un plan de travail dans ce sens a ainsi été élaboré avec un prestataire externe.

### **Assemblée générale 2022 du CCF**

Les résultats 2022 de la société seront présentés aux actionnaires du CCF lors de son Assemblée générale qui se tiendra le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023, à 16h30, au Centre de conférences de la Banque Cantonale du Valais à Sion.

L'Assemblée sera suivie d'un exposé de M. Franz Julen, Président des Remontées mécaniques de Zermatt et du comité d'organisation du Matterhorn Cervino Speed Opening sur le thème : « Stratégie des Zermatt Bergbahnen et les épreuves d'une Coupe du monde de ski ».

### **Personnes de contact :**

*Pour le Bas-Valais :*

Pascal Perruchoud, Président du CCF - 079 220 72 71- [pascal.perruchoud@ccf-valais.ch](mailto:pascal.perruchoud@ccf-valais.ch)

Jacques Métrailler, Directeur du CCF - 027 327 35 50 - [jacques.metrailler@ccf-valais.ch](mailto:jacques.metrailler@ccf-valais.ch)

*Pour le Haut-Valais :*

Andreas Biner, Vice-Président du CCF - 079 417 71 05 - [andreas.biner@zermatt.ch](mailto:andreas.biner@zermatt.ch)

Irene Rieder, Membre de la Direction, Responsable Haut-Valais - 027 924 64 35 - [irene.rieder@ccf-valais.ch](mailto:irene.rieder@ccf-valais.ch)